

222C2678
FR0014004X25-OP029-R05

13 décembre 2022

Dépôt d'un projet d'offre publique de retrait visant les actions de la société.

GROUPE FLO

(Euronext Paris)

Complément à D&I 222C2512 du 21 novembre 2022

1. Le 13 décembre 2022, le projet de note établi, conformément à l'article 231-19 du règlement général, par la société GROUPE FLO en réponse au projet d'offre publique de retrait déposé, le 21 novembre 2022, par BNP Paribas, agissant pour le compte de la société par actions simplifiée Bertrand Invest, a été déposé.

Ce projet de note en réponse, qui contient notamment (i) le rapport établi par le cabinet Finexsi, représenté par M. Lucas Robin, mandaté le 14 octobre 2022 par le conseil d'administration de la société GROUPE FLO (sur proposition d'un comité *ad hoc* composé des trois membres indépendants) en qualité d'expert indépendant, en application des dispositions de l'article 261-1 I, 1°, II et III du règlement général, pour se prononcer sur les conditions financières de l'offre publique de retrait et du retrait obligatoire, et (ii) l'avis motivé du conseil d'administration de la société GROUPE FLO en date du 12 décembre 2022 en application des dispositions de l'article 231-19, 4° du règlement général, est diffusé en application des dispositions de l'article 231-26 du règlement général.

2. Il est rappelé que les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43 du règlement général) et aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52 du règlement général) sur les titres GROUPE FLO sont applicables.